



LE VERNERIAUD

Bulletin trimestriel d'information municipal

3ème trimestre 2012 - N°60

POINTS SUR LES TRAVAUX DE VOIRIES

Les travaux d'entretiens (goudronnage) Rue du Rés de Dursat et Rue Paul Devaux sont terminés.

Les travaux concernant l'aménagement du bourg ont pris du retard suite à de nombreuses et fréquentes intempéries (gel, pluie) entraînant des désagréments pour les riverains des Rues Constantin Weyer, Rue du Bourbonnais et de la petite fontaine.

Plusieurs entreprises sont intervenues : ETDE pour l'enfouissement des lignes (pose de fourreaux, reprise des branchements électriques, pose de candélabres et raccordement de l'éclairage public), France TELECOM pour le câblage des branchements, EIFFAGE sous la maîtrise d'ouvrage de Vichy Val d'Allier pour la pose d'un réseau pluvial.



Le passage de la caméra pour contrôler la qualité du réseau a mis en évidence deux pièces en PVC défectueuses qui ont nécessité l'expertise du fournisseur (délai 3 semaines) puis la remise en état.



Actuellement la pose de caniveaux centraux est effectuée par AUVERGNE PAVAGE, la réalisation des trottoirs en béton désactivé est en cours (entreprise LTA) ainsi que la mise en place de la chaussée (entreprise EIFFAGE).

ENTRETIEN DES HAIES (le long du domaine public)

1°/ le long des voies départementales et communales

Il est à la charge des riverains dont la responsabilité peut être engagée en cas d'accident notamment le long des routes départementales ou communales. Les branchages et feuillages doivent être en retrait d'au moins 50 cm par rapport à la bande roulante de ces voies, et de façon générale ne gêner ni le passage ni la visibilité.

2°/ le long des trottoirs et chemins piétonniers

De la même façon, il appartient à chaque propriétaire de tailler les haies qui longent les trottoirs et bordent les chemins piétonniers, celles-ci ne devant pas dépasser sur le domaine public.

3°/ Tout ce qui précède est concerné par l'article L.2212-2- du Code Civil

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avancée des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

NOTA : merci à ceux, notamment au niveau des lotissements, qui assurent un entretien régulier de leurs haies.

LES HAIES MITOYENNES DANS LE DOMAINE PRIVÉ

La 1^{ère} obligation, quoi qu'on fasse, est de ne pas nuire à son voisin. De ce fait, si l'un des voisins estime que la haie est mal entretenue du côté opposé au sien, il doit demander à l'autre copropriétaire de faire le nécessaire, mais ne peut y procéder lui-même.

La cueillette des poires

En remontant le temps...

Les derniers jours de septembre et les deux premiers dimanches d'octobre, Monsieur JONON des Chaussins ainsi que des cueilleurs de myrtilles du village de Lavoine sollicitaient certains propriétaires pour cueillir les poires dans notre commune du Vernet.



Le château possédait un grand verger. Avant 1950, les fruits étaient ramassés par le propriétaire pour sa consommation personnelle et le surplus vendu au Marché. Par la suite, pendant de nombreuses années, "les poires" fruits recherchés par les confiseurs étaient cueillies par Monsieur JONON. La cueillette n'était pas toujours facile et parfois dangereuse. Le fruit était détaché de la branche avec précaution pour éviter de le taler. Installées sur des clayettes dans le cellier du château et triées avec soin, les poires devaient être à la hauteur de la demande.

Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise

Le dimanche 5 août à BARANTAN

se dérouleront les Grands Jeux
de la Montagne Bourbonnaise

Venez nombreux !!!



JOYEUX TIREURS

Venez assister au Championnat
d'Allier de Tir à la Corde



le dimanche 12 Août à BARANTAN

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Août

5 : COMITÉ DES FÊTES

Grands Jeux Montagne Bourbonnaise - Barantan

12 : JOYEUX TIREURS

Championnat d'Allier Tir à la Corde - Barantan

Septembre :

9 : DONNEURS DE SANG

Foire aux Puces - Complexe G. Péronnet

Octobre :

14 : LE VERGER DU VERNET

Foire aux pommes - salle Robert Devaux

20 : COMITÉ DES FÊTES

Soirée cabaret - Complexe G. Péronnet

20 et 21 : EURASIA

Exposition BONZAÏ - Salle Robert Devaux

ETAT CIVIL

Naissances :

Rémi Louis BESSON LEBLANC né le 31 mars 2012 à VICHY

Meziane Driss BENCHEIKH né le 8 avril 2012 à VICHY

Evan BRAVARD né le 10 avril 2012 à CLERMONT FD

Gabin PRAT né le 12 avril 2012 à VICHY

Imanol ACERA né le 1^{er} mai 2012 à VICHY

Décès :

Madame Jacqueline GLIZE, le 31 mars 2012, 73 ans

Madame Jacqueline MOIRAT née RIGOLLET, le 07 avril 2012, 82 ans

Madame JAUNARD née GUELIN, le 12 avril 2012, 97 ans

Monsieur Robert Emile FRAIPONT, le 15 avril 2012, 99 ans

Madame Aline BALLAND née CHABANNES, le 16 avril 2012, 94 ans

Monsieur Jean-Claude LAURENT, le 19 juin 2012, 58 ans

Madame Alice Marie GRELIER née BIANCHI, le 15 juin 2012, 92 ans

Mariage :

Entre Nicolas RAGOT et Karine, Emilie SANCHEZ, le 23 juin 2012

INFO ECOLE MARCEL GUILLAUMIN

Palmarès de la 5^{ème} Edition du Prix HENRI FAYET

C'est le 11 mai dernier dans la salle Gabriel PERONNET qu'a eu lieu la cérémonie de remise des Prix devant une nombreuse assistance.

Les lauréats sont :

CM2 : Damien GENESTE CM1 : Corine GALABRUN CE2 : Eva GONCALVES et Camille VOISIN

CE1 : Séléna BLANCHET CP : Jade MARION et Agathe VOISIN

Les classes de maternelle ont été également récompensées pour leur travail très créatif.

Bravo et félicitation à tous !

Prix Marcel GUILLAUMIN (Lauréats 2012)

Le jeudi 5 Juillet dernier, a eu lieu la remise du Prix Marcel GUILLAUMIN en présence notamment de Monsieur Jean-Pierre PETIT, Président de l'Académie du Vernet, de Monsieur Michel MARIEN, Suppléant de Gérard CHARASSE, Député, de Madame la Trésorière de l'Académie, de Monsieur Patrick ARGOUT, Maire du Vernet, de Madame Stéphanie HERVIER, Directrice de l'école, d'Elus et de Parents d'élèves.

Les Lauréats 2012 sont **Diana CASIMIRO** et **Noé SIDOIS**

Monsieur PETIT et Monsieur MARIEN ont chacun à leur tour félicité et récompensé les deux Lauréats pour leurs résultats scolaires.

En fin de cérémonie, les onze élèves de CM2 partant au collège ont reçu un petit cadeau offert par la Municipalité ainsi que les encouragements de Monsieur Le Maire pour la rentrée prochaine au Collège.

Rencontre avec un Auteur

Pour la seconde année, la bibliothèque municipale a organisé une rencontre auteur-élèves.

Vendredi 25 mai, Madame Stéphanie LEDU est venue à la rencontre des enfants de primaire à l'école Marcel GUILLAUMIN et a pris le temps, avec gentillesse et patience, de passer de classe en classe. Le niveau scolaire étant différent, il lui était plus facile de répondre aux questions préparées par les enfants.

Les élèves impressionnés par l'auteur ont semblé très vite à l'aise et n'ont pas hésité à lever le doigt pour satisfaire leur curiosité.

Depuis une dizaine d'années Madame LEDU a travaillé sur plus de cent livres que l'on peut trouver dans les librairies et grandes distributions. Ce sont des livres adaptés aux enfants à partir de 3 ans jusqu'à 12, 14 ans. Certains livres sont élaborés en collaboration avec son mari, Monsieur Stéphane FRATTINI qui est également auteur.

Enseignantes et élèves ont été enchantés de ces instants d'enrichissements. Un merci particulier à madame Stéphanie LEDU qui a consacré sa journée à nos écoliers.

Garderie communale du mercredi

La garderie communale du mercredi, ouverte à tous les enfants résidant sur la commune ainsi qu'à ceux fréquentant l'école Marcel GUILLAUMIN, est reconduite pour l'année scolaire à venir. Grâce à un renforcement des effectifs en personnel d'animation, une nouvelle organisation des activités va être mise en place. Les horaires, les conditions d'inscription et le règlement intérieur sont mis à la connaissance des parents à l'inscription annuelle en Mairie. Pour toute information et renseignement complémentaire se renseigner en Mairie.

Cantine scolaire

Le Conseil Municipal, a décidé pour des raisons de mises aux normes de cesser la fabrication des repas de la cantine scolaire et de confier celle-ci à un prestataire de service. Après consultation dans le cadre de la réglementation des marchés publics, le service de restauration du Centre Hospitalier de Vichy a été retenu. La réception des aliments, la conservation en chambre froide, la remise en température et la distribution des repas seront assurés par le personnel communal. Pour cela, la commune a investi à hauteur de 15 000 € dans des travaux et des équipements qui seront mis en place durant l'été.

Les menus, élaborés sous la responsabilité d'une équipe diététique, seront portés à la connaissance des parents plusieurs semaines à l'avance. Les tickets toujours en vente en Mairie, devront être remis aux responsables de la cantine les jeudis matin avant 8 h 30 pour les repas concernant la semaine suivante. Un règlement complet propre au fonctionnement est mis à la connaissance des parents lors de l'inscription de l'enfant.

Ouverture d'une 7^{ème} classe pour la rentrée de septembre

La Direction Académique a décidé de renforcer l'école Marcel GUILLAUMIN par la création d'un poste supplémentaire de Professeur des écoles. C'est donc une 7^{ème} classe qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre. Les locaux de la bibliothèque actuelle vont être aménagés pour accueillir cette classe et du mobilier et des équipements ont été achetés pour un montant de 2.500 €. Des modules de type "Algéco" seront implantés à l'arrière de l'école pour accueillir une partie de la garderie périscolaire ainsi que celle du mercredi. L'équipe d'animation, en charge des enfants sera renforcée dès Septembre grâce à un recrutement supplémentaire. L'ensemble des acteurs, Elus, équipe enseignante, personnel de l'école, personnel technique communal, est mobilisé et travaillera cet été pour que tout soit prêt pour la rentrée.